

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°187

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 17 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoom, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjointes au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : GILLY Jean Paul.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Yasmina BAZIZ

Direction de la Prévention et de la Sécurité/Service Prévention, Aide
aux Victimes et Interventions Publiques

OBJET : Augmentation des permanences d'accès au droit à la Maison de
Justice et du droit

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget communal annuel ;

Vu le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ;

Vu la Convention de fonctionnement de la Maison de Justice et du Droit
d'Aubervilliers du 9 novembre 2012 ;

Vu le Conseil de Maison de Justice et du Droit du 13 novembre 2019 ;

Considérant la saturation des permanences de la Maison de Justice et du Droit et la
nécessité de développer notamment les permanences d'informations juridiques en
matière d'accompagnement des femmes victimes de violences, et de droit des
étrangers ;

Adoption à l'unanimité par 52 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'augmentation des subventions aux associations CIDFF93 et LDH, qui
seront portées à 9 150€ pour le CIDFF93 et 9000€ pour la LDH, et ce à afin
d'amplifier les capacités d'accueil de la MJD pour l'accès au droit des
Albertivillariens.

DIT que la dépense sera imputée sur le budget principal de la ville de l'exercice
2021.

Reçue en préfecture le : 18/12/20
Accusé en préfecture :
93-219300019-20201217-lmc118447-DE-1-1
Publiée le : 18/12/20
Certifiée exécutoire :

Le Maire,

Karine FRANCLET

